

2017

Bulletin d'informations
municipales N 3



Budget

Section de fonctionnement

| DEPENSES (€) | | RECETTES (€) | |
|---|----------------|--|----------------|
| Charges à caractère général (eau, edf, assurances, voies et réseaux...) | 50 600 | Atténuation de charges | 11 000 |
| Charges de personnels | 70 000 | Impôts et taxes | 115 000 |
| Autres charges de gestion (indemnités, contribution organismes) | 26 600 | Dotations et subventions (dotation forfaitaire, solidarité rurale) | 74 500 |
| Charges financières | 5 700 | Revenus immeubles | 30 000 |
| TOTAL DEPENSES | 152 900 | TOTAL RECETTES | 230 500 |

Section d'investissement

| DEPENSES (€) | | RECETTES (€) | |
|---|----------------|------------------------------------|----------------|
| Acquisition matériel (vaisselle salle communale, couchettes école) | 3 000 | Remboursement TVA | 24 100 |
| Voirie | 33 700 | Subvention voirie et intempéries | 16 300 |
| Bâtiments communaux (école/salle) | 162 300 | Subvention bâtiments communaux | 44 773 |
| Extension réseaux (sécurisation et renforcement postes électriques) | 2 500 | | |
| | | | |
| Emprunt (Commune +SDEPA) | 23 400 | Remboursement opération financière | 105 600 |
| TOTAL DEPENSES | 224 900 | TOTAL RECETTES | 190 773 |

| 4 taxes directes locales | Taux année 2015 | Taux votés en 2016 | Bases d'imposition 2016 | Produits 2016 |
|--------------------------|-----------------|--------------------|-------------------------|---------------|
| Taxe d'Habitation | 16.29 | 16.29 | 269 600 | 43 918 |
| Taxe Foncière Bâti | 8.00 | 8.00 | 183 900 | 14 712 |
| Taxe Foncière non Bâti | 25.27 | 25.27 | 27 000 | 6 823 |
| C.F.E | 26.90 | 26.90 | 15 400 | 4 143 |
| TOTAL | | | | 69 596 |

Etat civil :



Naissances : Anna LARRE, Lore HAICAGUERRE, Emma PELTRE



Décès : Jean Baptiste BORDARRAMPE, Marie-Baptistine APHECETCHE, Françoise ECHEVERZ, Marianne BETBEDER, Joseph AROTARENA, André SALLABERRY, Joseph LANDETCHEBERRY

Diplômés 2016 :



Félicitations aux jeunes et moins jeunes diplômés en 2016 et tous nos vœux de réussite pour les candidats aux diplômes en 2017 !

Démarches administratives :

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs a été rétablie.

Désormais, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit obligatoirement être muni de :

- une pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- une photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire
- carte d'identité ou passeport du formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire (CERFA n°15646*01) est téléchargeable sur service-public.fr. Ce nouveau formulaire ne nécessite plus d'intervention de la commune.

CARTE D'IDENTITE

Rappel : Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) est de 15 ans. Cette mesure s'applique également aux CNI délivrées aux personnes majeures et en cours de validité au 1er janvier 2014 (c'est à dire celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013)



RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 01 janvier 1999, tous les jeunes ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.



La mairie délivrera une Attestation de recensement, qu'il est primordial de conserver.

En effet, cette attestation sera demandée pour toute inscription à différents concours et examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire etc...)

Suite au recensement, les jeunes seront convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté, organisée par le Centre du Service National.

URBANISME

Le décret du Premier Ministre relatif à la mise en application de l'abaissement de seuil du recours à l'architecte est paru le 14/12/2016.

Les demandes de permis de construire déposées à compter du 1er mars 2017, créant une surface de plus de 150m² de surface de plancher, devront être élaborées par un architecte.

Ecole :

Le RPI regroupant les écoles de St Martin d'Arberoue et St Esteben accueille à ce jour 52 élèves. 22 Enfants (dont une entrée en 2017) sont scolarisés en classe de maternelle et 30 élèves en primaire à St Esteben. Depuis cette dernière rentrée, il est possible d'intégrer l'école maternelle à partir de l'âge de deux ans.

Les enfants sont encadrés au quotidien par Marjolaine Le moine, enseignante en Français et directrice de l'école, et Mailys Ihidoy enseignante en Basque. Toutes les deux sont arrivées à la rentrée 2016 à la place de Caroline Etchebarne (actuellement sur le poste de directrice à St Esteben) et de Joëlle Larralde. Les institutrices sont également soutenues par la présence quotidienne des aides maternelles. Sylvie Pagadoy et Aurélie Biscaichipy interviennent dans l'accompagnement des enfants (garderie, classe, cantine, transport, activités périscolaires...).

Le service de garderie est proposé au quotidien dès 7h30 à l'école de Saint Martin d'Arberoue et jusqu'à 18h à St Esteben. Les enfants sont pris en charge par une aide maternelle. Une participation de 1 euro est demandée aux familles pour la garderie du soir.

Concernant les transports scolaires, le département a fait le choix de mettre en place pour la rentrée de septembre 2016, une nouvelle tarification pour l'utilisation de ce service. Auparavant financé par le contribuable, l'utilisateur finance désormais 10% du coût du service. Cette mesure vise à pérenniser un service de qualité tout en responsabilisant chaque famille lors des inscriptions ; Afin de

soutenir les familles dans ces nouveaux frais, les communes de St Esteben et St Martin d'Arberoue, ont fait le choix de prendre en charge 40 % du montant final. D'une manière générale, les familles se sont montrées intéressées par ce service. Le syndicat intercommunal Ikas Bide a donc maintenu les navettes en bus sur les deux communes pour les enfants scolarisés au RPI.

En ce qui concerne la cantine, les repas sont confectionnés par Paxkal Traiteur d'Uhart Cize et coûtent 3.35 euros. Depuis cette année, il est possible de procéder au paiement par virement bancaire. Les enfants sont encadrés par une aide maternelle ainsi que Joana Caillaud qui est toujours sous contrat avec la mairie. Nous profitons de ce bulletin municipal pour la féliciter ainsi que le papa, pour la naissance de leur fille Leiane au mois de septembre 2016.

Chaque lundi et vendredi, les enfants découvrent différentes animations dans le cadre des activités périscolaires pendant environ 1h30. Pour information, cette nouvelle mesure mise en place par l'Etat en 2014, nécessite un investissement financier des communes et un travail de recherche des activités à mettre en place. Pour l'instant, ces activités sont facultatives et gratuites. Elles ont pour objectif l'épanouissement personnel de l'enfant et l'ouverture à son environnement.

La commune travaille notamment avec des partenaires extérieurs afin de faire découvrir aux enfants des nouveaux domaines (éveil musical avec fabrication d'instruments, atelier autour du cirque, prévention autour des déchets domestiques et du recyclage, jardinage et ateliers d'activités manuelles).

La commune adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des intervenants pour leur implication au bénéfice des enfants.

Cette année encore, les enfants ont eu la chance de partager des moments forts avec les anciens du village qui se montrent toujours aussi motivés et heureux de participer aux activités prévues. Nous les remercions encore et espérons que ces rencontres continueront dans la même dynamique.

HORAIRES TENOREAK

Lundi - Vendredi / Astelehena - Ostirala
08h45 - 12h00 / 13h30 - 15h00
Mardi - Jeudi / Asteartea - Osteguna
08h45 - 12h00 / 13h30 - 15h45
Mercredi / Astezkera : 08h45 - 12h15

Activités périscolaires
Eskolaldi inguruko jarduerak

Facultatives et gratuites
les Lundi et Vendredi
de 15h00 à 16h30

Urririk
astelehen eta ostiral guziz
arratsaldeko 3etatik - 4ta erditarat

Accueil Garderie
Haurzaindegia

Accueil de 7h30 à 18h00
Harrera 7:30tik 18:00ra

Services communaux
Herriko zerbitzuak

Transport scolaire / Garraioak
Cantine municipale / Kantina
Garderie / Haurzaindegia

ENSEIGNEMENT BILINGUE

HELEBIDUN IRAKASKUNTZA

CONTACTS – HAREMANAK

Mairie de Saint Martin d'Arberoue
Donamartiriko Herriko ebea

☎ 05.59.29.52.27

mairiearberoue@orange.fr



Mairie de Saint Esteben
Donoztiriko Herriko ebea

☎ 05.59.29.42.31

comstesteben@wanadoo.fr



COMMENT S'INSCRIRE
Nola egin izena emaiteko ?

Se rendre à la Mairie concernée
Tokiko Herriko Etxera joan



LES PARENTS dans la vie de l'école
GURASOAK eskolako bizian

Association de Parents d'Élèves HAURENTZAT
HAURENTZAT gurasoen elkarte

Délégués des parents d'élèves
Gurasoen ordezkariak

apehaurentzat@gmail.com

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL HERRIARTEKO BATERATZE PEDAGOGIKOA

ST MARTIN D'ARBEROUE - ST ESTEBEN
DONAMARTIRI - DONOZTIRI



ECOLES PUBLIQUES BILINGUES
ESKOLA PUBLIKO ELEBIDUNAK



Bourg - Plaza
64640 St-Martin-d'Arberoue / Donamartiri



Bourg - Plaza
64640 Sa Int-Esteben / Donoztiri

ECOLE MATERNELLE Arna eskola

Saint Martin d'Arberoue - Donamartiri
☎ 05.59.29.54.63
ecolestmartinarberoue@wanadoo.fr



1 Enseignante Français - 1 Enseignante Basque
2 classes - 2 ATSEM
Frantses irakasle - Euskarazko irakasle 1
2 ikasgela - 2 laguntzaile



ECOLE ELEMENTAIRE Lehen mailako Eskola

Saint Esteben-Donoztiri
☎ 05.59.29.66.06 – 05.59.29.67.59
ecolestesteben@wanadoo.fr



1 Enseignante Français - 1 Enseignante Basque
2 classes
Frantses irakasle 1 - Euskarazko irakasle 1
2 ikasgela



PROJETS D'ÉCOLES Eskolako proiektuak

Accueil possible dès 2 ans / Sartzea 2 urtetatik goiti

Éveil par les sens / Gogoa piztu zentzuen bidez

Enseignement bilingue à parité horaire / Oren parekotasuneko irakaskuntza elebiduna

Mise en place d'ateliers autonomes / Lantalde autonomoak plantan ezartzea

Solidarité, partage, tutorat entre les enfants / Elkartasuna, partekatzea, tutoregotza haurren artean

Équipement informatique et numérique / Ekipamendu informatikoa eta numerikoa

Apprentissage d'une langue étrangère dès le CP / Atzerriko hizkuntza ikastea CPTik goiti

Pédagogie de projet sur l'année en lien avec les temps d'activités périscolaires / Urteko proiektu pedagogia eskolaldi inguruko jardueren denborei lotua

Aide individualisée par les enseignants / Irakasleen laguntza ikasle bakoitzari axian egitea
baita **Sorties par l'art, la culture et le sport**
Munduari ireki, artea, kultura eta kirolari esker

Rencontres sportives et musicales / Kirol eta musika elkarretaratzak

Projet école et cinéma / Eskola eta zinema proiektua

Activités périscolaires / Eskolaldi inguruko jarduerak

Sorties culturelles et patrimoniales / Kultura eta ondare ateraldiak

Randonnées et découverte du territoire / Bilaldiak eta lurraldearen ezagutza egitea

Sorties piscines / Igerilekura ateraldiak

ENSEIGNEMENT

HELEBIDUN IRAKASKUNTZA

Agriculture :

Une étude agricole a été réalisée au sein de la communauté de communes d'Hasparren et de Bidache. Elle a pour objectif, à travers son diagnostic d'alimenter notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal. En effet, l'agriculture est l'un des principaux piliers économiques de notre territoire tant par les emplois directs que par les activités qui en découlent. Malheureusement, ces derniers temps, elle subit des crises structurelles : lait de vache, viande, etc...En revanche, une véritable dynamique existe sur notre territoire en termes d'installation de jeunes et le développement des circuits courts notamment.

Pour mener à bien cette étude, le cabinet d'étude « Blezat Consulting » a souhaité la participation active des agriculteurs du territoire. Plusieurs agriculteurs de notre commune ont participé à ces ateliers qui avaient pour objectif :

- De faciliter l'appropriation des enjeux agricoles
- De prendre conscience des tendances locales, et des risques associés (transmission, foncier...)
- De prendre conscience de ce que l'on peut faire localement, et que les décisions d'aujourd'hui auront des conséquences demain

Ces travaux de prospectives agricoles permettront d'établir des préconisations importantes et essentielles lors de la réalisation du PLUi

Les investissements :

Bil Etxea

La salle Bil Etxea a fait l'objet d'importants travaux durant l'été:

L'espace cuisine a été entièrement ré-agencé avec

- la création d'une cuisine spécifique avec une ouverture vers l'extérieur et un espace couvert pouvant servir pour des planchas ou des friteuses



- une pièce entièrement dédiée au nettoyage de la vaisselle avec un lave vaisselle, un lave verre et un bac de nettoyage
- un espace rangement de la vaisselle compartimenté

Un comptoir équipé d'un évier a été créé à la sortie de la cuisine. La suppression de la cheminée a libéré de l'espace et la salle peut aujourd'hui accueillir 120 convives.



Les toilettes publiques et les toilettes de l'école maternelle ont été réaménagées afin de répondre à la réglementation relative à l'accessibilité pour personnes handicapées.



Les vestiaires du trinquet ont été repeints et les aménagements nécessaires pour l'accessibilité pour personnes handicapées ont été réalisés au niveau du trinquet.

Le montant de l'ensemble des travaux et l'achat des équipements de la cuisine s'élève à 172574 € (dont 27575 € de TVA récupérable) auxquels il faut déduire le montant des subventions (contrat territorial, DETR et aides pour travaux d'économie d'énergie) qui s'élève à 120952 €. Il reste donc à la charge de la commune un montant de 24047 €. En complément de ces travaux, la commune a également acheté de la vaisselle et des plats de service qui seront proposés à la location.

Voirie

L'enrobé de la voirie communale du quartier Borda Zelai a été renouvelé dans la continuité des travaux engagés en 2015.

Des trottoirs et des signaux lumineux destinés à faire ralentir les véhicules ont été posés au niveau de l'ikastola. Ces travaux ont entièrement été financés par le Conseil Départemental.

Chapiteau :

Les communes de Hélette, St Esteben et St Martin d'Arberoue ont fait l'acquisition d'un chapiteau pour un montant de 2000 € par commune. La commune de Hélette qui a financé les frais de mise aux normes reste le propriétaire principal. Le chapiteau sera stocké à Hélette et sera utilisé uniquement par les 3 communes. Les charges seront réparties au prorata de l'utilisation et la prestation de montage s'élèvera à 300 €. L'association utilisatrice devra aussi souscrire une assurance couvrant l'ensemble des risques. Une caution de 1000 € sera également demandée.

Divers

Vente d'un lot

M. et Mme MIREMONT ont acheté le lot N° 6 au lotissement communal.

Location de la salle

Un nouveau règlement intérieur de la salle Bil Etxea a été adopté et il est consultable sur le site de la commune : www.saintmartindarberoue.fr dans l'onglet « Bil Etxea ».

Les tarifs de location ont également été revus :

- Pour les associations du village :
 - Mise à disposition gratuite
 - En cas de billetterie : forfait de 80 € ou entrée gratuite pour les villageois
- Pour les associations extérieures :
 - Forfait de 160 € la journée (24 h)
- Pour les villageois :
 - Forfait de 80 € la journée (24h)
 - Vaisselle mise à disposition gratuitement
- Pour les personnes extérieures au village :
 - Forfait de 250 € la journée (24h)
 - Forfait de 60 € pour mise à disposition de la vaisselle

Une caution d'un montant de 500 € devra être déposée à la mairie avant toute utilisation de la salle et après état des lieux d'entrée. Un état des lieux de sortie sera également prévu avant restitution de la caution. La vaisselle cassée, endommagée ou perdue ne sera pas remplacée par le locataire mais sera payée au tarif fixé par la commune pour éviter de dépareiller le service.

Déchèterie :

Depuis le 1er septembre 2005, une **déchetterie** est ouverte à **Hélette (Route d'Iholdy)**, permettant de couvrir la partie Sud du territoire de GARBIKI.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : de 16H à 19H

Jeudi : de 16H à 19H

Samedi : de 10H à 12H et de 13H à 17H

Fermeture les jours fériés

Pendant les heures d'ouverture, vous pouvez joindre le gardien au 06 33 95 23 45.



Ce service est gratuit et ouvert à tous !

Covoiturage :

Sur la toile...

Consultez sans modération le site officiel de la commune : www.saintmartindarberoue.fr

Vous y trouverez plusieurs informations sur le village (présentation, projet immobilier, compte-rendu conseils municipaux, présentation des associations, gestion de la salle Bil Etxea.....) Depuis fin décembre 2016, un **espace covoiturage** a été rajouté. Voici le fonctionnement :

Covoiturage pour les Donamartiritars (départ et/ou arrivée à Saint Martin d'Arberoue)



Le principe: Il est possible à tout moment de proposer un trajet ou de profiter d'un trajet proposé. Gratuité de mise.

Comment ça marche ?

1. *Proposer un trajet occasionnel ou régulier:* (mettre les renseignements ci-dessous sur l'espace

commentaire - voir site-)

- Mettre son nom et prénom
- Décrire le trajet, heure de départ, heure de retour
- Numéro de téléphone

2. Profiter d'un trajet:

Les personnes intéressées n'ont plus qu'à s'arranger avec la personne qui propose le trajet.

Une nouvelle activité au village:

Balades à poneys Ttipientzat

Jean Pierre et Agnès vous proposent une activité de balade à poney pour les enfants de 3 à 10 ans (1 enfant 1 adulte). Vous serez en autonomie sur une balade d'un kilomètre entre champs et forêt. Pensez à vous munir de chaussures adaptées à la randonnée.

Tarif : 5 €

Ouverture période scolaire : mercredi après midi, samedi et dimanche

Hors période scolaire tous les jours

Horaires : de 10h à 12h et de 14h à 18h

L'activité est annulée en cas de mauvais temps

Contactez nous au 07 62 27 95 62

PLUi :

Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal du Pays de Hasparren : une étape importante est franchie

Par délibération en date du 17 décembre 2015, la Communauté de communes du Pays d'Hasparren prescrivait l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et fixait les modalités de la concertation.

Le Code de l'urbanisme précise que le Plan local d'urbanisme comprend un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement et des annexes.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU intercommunal a été défini.

Ce document est la traduction du projet de la Communauté de Communes du Pays de Hasparren pour organiser et développer son territoire.

Il est une pièce indispensable et fondamentale du dossier de PLUi, dans la mesure où le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation devront être cohérents avec son contenu.

Quel développement souhaitons-nous ? Où construire ? Quel territoire pour l'agriculture demain ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles le PLUi doit apporter des réponses. A travers cette élaboration, la Communauté de communes se dote d'un projet stratégique pour son territoire. Le PLUi guidera l'aménagement et le développement du territoire pour les 10 ans à venir et fixera en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.

Les enjeux sont d'importance : en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace, d'habitat, d'agriculture et d'environnement, de développement économique, de déplacements...

Les orientations générales du PADD du Pays de Hasparren, organisées autour des trois parties décrites ci-dessous, ont été débattues dans les 11 Conseils municipaux et en Conseil communautaire :

1. Maitriser l'accueil de population et préserver l'identité du territoire ;
2. Maintenir et structurer la dynamique économique et l'activité agricole ;
3. Préserver le cadre de vie, la qualité paysagère et environnementale.

Ces orientations, au sein desquelles sont précisés les objectifs de modération de la consommation d'espace, ont notamment été établies en compatibilité avec les grands enjeux stratégiques fixés par le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes.

Pour en savoir plus

Le public est avisé que le PADD, ainsi qu'une synthèse des connaissances du territoire mobilisées pour son élaboration et présentées lors des réunions publiques des 28 novembre et 1er décembre derniers, sont consultables :

- dans les 11 mairies des communes-membres et au siège de la Communauté de communes,
- en ligne sur le site internet des Communes et de la Communauté de communes : <http://www.hazparnekolurraldea.com>

Centre de loisirs Arberoan Alaiki :

Fort du succès de la première année, le centre de loisirs « Arberoan Alaiki » (géré par les quatre communes d'Ayherre, Isturits , Saint Esteben et St Martin d'Arberoue) a accueilli les enfants des 4 villages du 11 Juillet au 19 août. Une nouvelle fois l'école d'Isturits a quitté son costume d'écolier pour revêtir ses habits d'été. L'été dernier le centre de loisirs a accueilli ? enfants . Ils ont été encadrés par Mme Gomber directrice titulaire du BAFD, une directrice adjointe en stage BAFD , 5 animateurs dont 4 diplômés B.A.F.A. et 1 stagiaire en pratique B.A.F.A.



Le centre bilingue respecte l'utilisation des langues dans un milieu naturel. Il est basé sur les méthodes "d'Education nouvelle", c'est-à-dire axé sur le bien-être de l'enfant, son développement et sur le jeu dans toutes ses formes. Les enfants évoluent dans un environnement leur

permettant d'être de futurs citoyens (conseil des enfants où sont abordés les problèmes du centre notamment, les enfants y apportent des solutions).

Les activités proposées sont multiples et variées : déguisements, jeux de plein air, bataille d'eau, chasse au trésor, ateliers cuisine, musique, danse, chant, découverte de la nature, rencontre avec des professionnels passionnés, rencontres intergénérationnelles et quelques sorties à l'extérieur.

Différents thèmes ponctués de sorties extérieures ont agrémentés le déroulement du centre :

- Bienvenue chez les indiens
- Les olympiades
- A la découverte des métiers
- Nature et sport
- Personnages de BD
- L'art et le cirque

12 enfants de St Martin d'Arberoue ont pu profiter de ce service l'été dernier.

Répondant à un véritable besoin et au regard des retours positifs du questionnaire adressé aux parents, les 4 communes ont décidé de reconduire l'activité du centre de loisirs l'été prochain.

Tourisme :

Compétence tourisme et EPCI

A partir du 1er janvier 2017, la compétence tourisme a été transférée à l'EPCI Pays Basque. L'enveloppe budgétaire allouée par la communauté de communes d'Hasparren en 2016 sera reconduite pour 2017. Cette nouvelle entité aura pour objectif la création avant le 1er octobre 2017 d'un office de tourisme intercommunal avec transfert de la mission « promotion du tourisme ». L'EPCI Pays Basque devra également définir la stratégie touristique, la promotion de la destination « Pays Basque ». Elle devra également reprendre toutes les missions et les personnels des structures existantes.

La taxe de séjour :

Elle est instituée pour favoriser le développement touristique. Elle permet de faire la promotion du territoire. Un livret d'accueil a notamment été rédigé en 2016. Le produit de la taxe est exclusivement affecté aux dépenses destinées à améliorer la fréquentation touristique. Ainsi, sur notre territoire, elle est affectée au financement de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Hasparren et La Bastide Clairence .

Par délibération du 29/09/15, la Communauté de Communes a fait le choix d'instaurer, à compter de 2016, un régime mixte, à savoir :

- Taxe de séjour au forfait pour les meublés et les chambres d'hôtes.
- Taxe de séjour au réel pour les campings, hôtels, résidences de tourisme, villages de vacances et gîtes d'étapes et de groupes ainsi que tous les autres types d'hébergement.

La taxe de séjour forfaitaire est assise sur la capacité d'accueil et le nombre de nuitées comprises à la fois dans la période d'ouverture de l'établissement et la période de perception

Le redevable n'est pas la personne qui séjourne sur le territoire de la commune (comme pour la taxe de séjour au réel) mais la personne physique ou morale qui donne en location un bien. De fait, l'hébergeur ne pourra pas faire figurer la taxe de séjour sur la facture en ligne supplémentaire. Il pourra juste indiquer « Taxe de séjour forfaitaire incluse »..

La Communauté de Communes du Pays de Hasparren a fixé la période de perception de la taxe de séjour du 15 Juin au 15 Septembre.

Les meublés et chambres d'hôtes sont désormais tenus de faire une déclaration à la mairie, au plus tard un mois avant chaque période de perception, précisant :

- la nature de l'hébergement,
- la période d'ouverture ou de mise en location,
- la capacité d'accueil de l'établissement déterminée en nombre d'unités.

La Communauté de communes se réserve le droit de vérifier par tout moyen l'exactitude des déclarations fournies par les logeurs. La facturation sera établie en conformité avec ces vérifications. En cas de contestation, il appartiendra au logeur d'apporter la preuve contraire, après règlement de la facture.

Par ailleurs, le Conseil communautaire se réserve la possibilité d'utiliser la procédure dite de « taxation d'office » prévue par la réforme 2015, en cas d'absence de déclaration ou de déclaration manifestement insuffisante ou erronée. Une cellule de veille a été mise en place pour cet effet.

Promotion du territoire :

- Un livret d'accueil touristique a été rédigé et édité en 2016. Il est à votre disposition à la mairie.
- Un site internet est en cours de réalisation avec le pôle touristique montagne basque qui regroupe les 5 communautés de communes suivantes : Garazi Baigorri, Amikuze, Soule Xiberoa et Iholdy-Ostibarre et le Pays d'Hasparren La Bastide Clairence. Ce site internet devrait être en ligne à partir du mois de mars.

Communauté d'Agglomération Pays Basque

Comme tous les territoires de France, le Pays Basque connaîtra, dans les mois à venir, une profonde réforme de son organisation et de sa gouvernance. Depuis le 1er janvier 2016, le Pays Basque appartient à une région de 6 millions d'habitants, réunissant l'Aquitaine, le Poitou-Charentes et le Limousin : la Nouvelle Aquitaine.

Au 1er janvier 2017, une nouvelle carte intercommunale a vu le jour, après l'adoption du nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale.

Dans le cadre de son projet de Schéma de coopération intercommunale, le Préfet des Pyrénées Atlantiques a proposé la constitution d'un EPCI unique à l'échelle du Pays Basque. Après un avis simple sur le périmètre à l'automne 2015, les conseils municipaux se sont définitivement prononcés en faveur du projet au printemps 2016 après avoir étudié pendant plusieurs mois, les conditions de faisabilité d'un EPCI à l'échelle du Pays Basque.

Le 13 juillet 2016, le Préfet des Pyrénées Atlantiques a pris un arrêté portant sur la création de la Communauté d'agglomération du Pays Basque issue de la fusion des 10 intercommunalités du territoire.

La représentation au sein des instances décisionnelles a été adoptée :

- Le conseil communautaire sera composé de 233 membres. Cette assemblée délibérante aura en charge les règles de fonctionnement de l'EPCI, les décisions budgétaires, les délégations de Services Publics et les orientations en matière d'aménagement du territoire. La commune de St Martin d'Arberoue sera représentée par son maire.
- La commission permanente sera composée de 69 membres. Elle aura délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire. Elle pourra se doter de toutes les attributions à l'exception de celles expressément dévolues au Conseil Communautaire.

Le comité exécutif sera composé de 25 membres. Il prépare et exécute les délibérations de la Commission permanente et du Conseil Communautaire. Il est en charge de l'administration

La parole aux associations :

Donamartiriko Adin Ederra :

Donamartiko ADIN EDERRA est une association, membre de la fédération départementale de GENERATIONS MOUVEMENT qui comporte 66 adhérents .

Elle comprend plusieurs activités :

Activités culturelles :

- participation au concours culturel national dont la classification a été au-dessus de la moyenne.
- Bibliothèque qui attire régulièrement des membres supplémentaires grâce aux permanences assurés par les bénévoles, deux fois par semaine. Un projet est en cours avec la communauté des communes.
- Atelier « MEMOIRE » animé par l'ASEPT qui a motivé un groupe d'une dizaine de personnes,
- Conférence sur les accidents domestiques avec le concours de la CIAPA.

Activité ludiques :

- Tournois de pétanque organisés pour la première fois en inter-club
- Tournoi de belote qui a démarré en intercommunalité et qui connaîtra un avenir certain
- Participation aux différentes animations ; escapade en Arbéroue, fête locale, repas des chasseurs ...

Autres activités :

- Rassemblement tous les premiers mardis du mois à la salle communale pour participer à des jeux divers (cartes, mus, jeux de société, causerie, dégustations culinaires)
- Jeux de belote tous les 3ème mardi du mois et entraînement à la pétanque une ou deux fois par semaine suivant le temps.

Journées organisées par la Fédération « GENERATIONS MOUVEMENTS » ; Journée de la rencontre à GARLIN et journée de la Solidarité à BIDACHE.

Sorties avec les clubs des villages voisins (ST ESTEBEN, AYHERRE et ISTURITZ) : Cidrerie Getaria, Promenade sur l'Adour et Lurrama.

Activité intergénérationnelle : Pour clôturer l'année, les enfants de l'école publique ont invité les AINES pour accueillir le Père Noël mais aussi Olentzero , sans oublier le petit « pottok » qui nous ont enchantés de leurs animations pour terminer par un petit goûter délicieux en commun.



Comité des fêtes :

Le comité des fêtes tire un bilan positif des fêtes 2016. Les repas et les animations ont remporté un réel succès au point que certains d'entre vous ont été obligés de se restaurer ailleurs. Nous nous en excusons et nous mettrons en place une solution afin que tous les villageois puissent profiter de ce moment de convivialité.

Evidemment, nous n'aurions pu réaliser ces fêtes sans votre habituelle et généreuse participation lors des quêtes. Nous vous en remercions de tout cœur. Aussi, nous souhaiterions remercier la mairie pour la mise à disposition du chapiteau qui a été un réel soutien financier.

Plusieurs évènements rythmeront cette nouvelle année 2017 :

- Le carnaval se déroulera le 25 février. Le comité des fêtes proposera une vente de sandwich lors du passage du carnaval sur la place de Saint Martin d'Arberoue à 11h30.
- Les membres du comité des fêtes assureront la quête pour Irulegiko Irratia. Comme d'habitude, nous savons que vous nous réserverez le meilleur accueil. Sachez que par votre générosité, vous apportez une aide précieuse à cette radio qui rythme nos journées.
- Une soirée Irlandaise sera organisée le vendredi 17 mars, le jour de la Saint Patrick. Lors de cette soirée vous pourrez vous restaurer grâce à notre formule « Fish and Chips », et une large gamme de bières sera disponible. La soirée sera animée par Agus Craic en



première partie et Cel 3 ensuite, qui proposent de la musique Irlandaise.

- Une sortie cidrerie sera également organisée le 4 mars.
- Les fêtes 2017 auront lieu du 7 au 14 juillet. La dernière journée sera dédiée aux « Donamartiritar » avec le traditionnel repas des villageois.

Foyer rural :

Le foyer rural est une association loi 1901 qui a pour but de promouvoir la vie du village par l'organisation de toute sorte d'animations, qu'elles soient sportives, récréatives, culturelles, ou éducatives.

Le bureau est composé de 6 membres : Nicolas ELISSALDE, Sylvain HAICAGUERRE, Mañu HARISMENDY, Xabi THICOIPE, Philippe HAICAGUERRE et Laurent BETBEDER.

Evènements organisés sur l'année 2016 :

- Championnat des sept provinces de mus : la prochaine édition aura lieu le vendredi 27 janvier 2017
- Championnat de France de mus : 1er tour de qualifications dans le village. La prochaine édition aura lieu le samedi 11 février 2017.
- Tournoi de main nue : S'est déroulé de Janvier à Avril et a rassemblé 28 équipes sur 3 séries.
- Fête Dieu : s'est déroulé sous le beau temps, et sous une belle affluence grâce à la mobilisation et à la participation des villageois que nous remercions. Nous célébrerons l'octave de Besta berri en 2017 le 25 juin. Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue et peut nous contacter pour organiser au mieux sa participation..



- Tournoi de pala en tête à tête : a vu participer de septembre à décembre plus de 95 pilotaris. Ce tournoi tout comme celui de main nue, a été organisé avec la collaboration de l'auberge Goxoki.



Escapade en Arberoue : Ce fut la première édition des escapades en Arbéroue, qui a connu un succès salué par tous. La mobilisation des bénévoles, le beau temps, la venue d'un très grand nombre de visiteurs, un temps de rêve, et la qualité des spectacles proposés ont été les ingrédients qui ont contribué à un weekend end qui reste dans les mémoires. Une réunion sera proposée à tous les villageois le vendredi 20 janvier 2017 à 20h30 à la salle Bil Etxea afin de discuter de la 2ième édition.

- La Course des Collines: Elle a eu lieu le 20 novembre et à connu un succès sans précédent avec la participation de 245 coureurs cette année, le tout dans une ambiance très conviviale grâce à la participation d'une quarantaine de bénévoles. La prochaine édition aura lieu le 19 novembre 2017.





Nous profitons de ce mot pour remercier tous ceux qui participent aux animations organisées par le foyer rural. L'objet de l'association étant de proposer des animations de tous types dans le village, le foyer peut aussi être amené à organiser ponctuellement d'autres activités tel que concert kantaldi, théâtre, balades, conférence débat etc...

Dernièrement, le Foyer Rural et le Comité des Fêtes ont acheté 2 planchas et 1 sono. Ce matériel est géré par le Président du Foyer Rural, Sylvain Haicaguerre. Si vous êtes intéressés par une éventuelle location, veuillez appeler au 06.75.64.19.83.

Voici les tarifs proposés :

| | Location | Caution |
|----------|----------|---------|
| Sono | 10 | 300 |
| Plancha | 10 | 50 |
| Friteuse | 10 | 50 |

Toute personne désirant rejoindre l'association est évidemment la bienvenue. Participer à la vie du foyer, c'est participer à la vie de notre cher village et c'est aussi rencontrer du monde et passer de bon moments. Alors si ça vous tente, n'hésitez pas !

Pour toute information n'hésitez pas à contacter l'un de ces deux co présidents :

Nicolas ELISSALDE 06 50 50 01 85 : HAICAGUERRE Sylvain 06.75.64.19.83

Le foyer rural de Saint Martin d'Arberoue organisera la projection du film demain le vendredi 24 mars à 19h30, suivi d'une discussion. Demain est un film documentaire français réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent, sorti en 2015. Devant un futur que les scientifiques annoncent préoccupant,

ce film a la particularité de mettre en avant des alternatives qui redonnent espoir, doivent servir d'inspiration et permettent de ne pas donner dans le catastrophisme.

Association des parents d'élèves « Haurrentzat »

Le RPI compte 51 élèves :

-21élèves à la maternelle de st Martin d'Arberoue
- 30 élèves à l'école primaire de St Esteben.

* Projets de l'équipe enseignante :

En juin 2017, les enfants du rpi présenteront leur spectacle de cirque lors de la fête scolaire. Pour préparer ce projet, les enfants de la maternelle sont allés à Biarritz au mois de novembre pour voir le spectacle du cirque de st Pétersbourg ; les élèves de l'élémentaire se rendront à Anglet au mois d'avril pour le spectacle de « Rudo ».

Une partie des enfants bénéficiera également des interventions de Laetitia Boumeddane qui leur fera découvrir les arts du cirque et du clown, et accompagnera les enfants et les enseignantes dans la construction du projet de spectacle.



D'autre part les enfants du RPI participent à plusieurs rencontres avec d'autres écoles, dans le cadre de l'association Lasterka (lutte, enfants chanteurs, golf).

Depuis plusieurs années, les enfants de l'élémentaire participent au dispositif « école au cinéma »(trois films dans l'année).

La séance de cinéma pour la maternelle a eu lieu le 13 décembre au complexe saint Louis à St Palais.

Le spectacle « mokofina » est prévu à Isturitz pour la maternelle au mois d'avril.

Enfin, les enfants travailleront également sur les déchets et le recyclage en collaboration avec le syndicat Garbiki.

Tout cela est possible grâce à l'ape qui permet de financer les sorties et le bus.

* Projets des activités mises en place par L'Ape :

Lors de la réunion de rentrée, le bureau de l'ape a accueilli trois nouveaux membres, il se compose de :

DURRUTY Cécile

LACROIX Marie Christine

GOYENETCHE Maialen

LARREGAIN Aude

SUZANNE Nadia

Pour tout renseignement concernant l'école, l'association, n'hésitez pas à nous joindre:

apehaurrentzat@gmail.com

Afin de réaliser et financer les projets des enseignantes, l'Ape met en place des activités tout le long de l'année :

- goûter de Noël : goûter et cadeaux offerts pour les enfants et parents,
- novembre/décembre : vente de calendriers, chocolats,
- 22 janvier 2017 : tournoi de mus à St Martin d'Arberoue,
- mai 2017 : projets en cours de réflexion
- des ventes de gâteaux seront également organisés tout le long de l'année.

L'association HAURRENTZAT permet aux enfants des 2 écoles d'accéder à des sorties scolaires mais aussi d'améliorer les conditions de vie de l'école.

Pour cela, elle a besoin de la volonté et de la participation active des parents à diverses activités établies par le bureau, et les remercie pour leur soutien et leur compréhension sachant que leur présence reste importante pour la réalisation de toutes les manifestations..

L'Association permet également de financer les sorties sportives et culturelles (spectacle, cinéma...) des enfants, ainsi que d'acheter des jeux et du matériel pour le confort de nos enfants afin d'améliorer leur condition de travail à l'école.

L'association profite pour remercier tous les parents, tous les villageois, les mairies de St Esteben-St Martin D'Arberoue pour leur soutien à notre école.

L'équipe APE.

Arberoa Ikastola

Arberoa Ikastola est une association constituée de parents d'élèves scolarisés à Arberoa Ikastola, école laïque et immersive en langue basque sous contrat d'association avec l'éducation nationale. La rentrée 2016/2017 s'est déroulée avec un effectif de 67 élèves.

Diverses manifestations ont été organisées en 2016 à Saint Martin d'Arberoue ainsi que les villages voisins afin de :

- Collecter des fonds en vue de financer les projets de l'ikastola et ses charges de fonctionnement (salaires des 3 aides-maternelles, achats de fournitures et de matériel...)
- Participer plus généralement à la vie de notre commune, en soutenant la culture basque.

- Animations :
- Le 6 février était organisé le carnaval du territoire d'Hasparren. A cette occasion les élèves de l'ikastola ont présenté 2 spectacles (l'un au fronton de Saint Martin d'Arberoue et l'autre à la salle Artetxea d'Isturitz), sur le thème des contes classiques revisités.
- Le 18 février un concert Ikastola Rok a été organisé au Ttattola à Hasparren (en collaboration avec Baigura Ikastola de Mendionde).
- Le 19 février, la soirée Bertso a connu un joli succès à la salle de Saint Martin avec la participation d'Amets Arzallus et Jesus-Mari Irazu.
- Pour la sortie de l'année, et comme il y a 2 ans, les enfants sont partis au sud de la Navarre à Lumbier, les 28 et 29 avril : au programme, activités sur le thème de l'espace avec leurs copains d'Arangoiti ikastola. Sur le chemin du retour, ils se sont arrêtés visiter Eureka, le musée de la science de Saint Sébastien.
- Au mois de mai, comme chaque année, tous les parents ont été sollicités pour travailler lors de Herri Urrats à Saint Pée sur Nivelle. Les bénéfices de cette grande fête sont destinés à Egoitza, la structure qui dirige tous les projets de construction des Ikastola d'Iparralde.
- Hiruzango, journée rando-VTT coorganisée avec Ezkia Ikastola (Hasparren) s'est déroulée le 15 mai sur les hauteurs de l'Ursuya. Cette année encore tous les publics ont pu apprécier les différents parcours et l'animation qui suivait. Arberoa Eguna, journée familiale champêtre s'est déroulée à Isturitz le 18 juin : le spectacle de fin d'année « Arberoa free style » a été présenté le matin au trinquet et s'en est suivi le bon repas préparé et servi par les parents de l'ikastola.



- En passant à l'année scolaire suivante, la journée vide-grenier organisée par l'Ikastola s'est déroulée à Isturitz le 6 novembre..

- L'ikastola a aussi assuré la vente de talo lors du cross de Saint-Martin d'Arberoue le 20 novembre.
- Le 4 décembre le marché de Noël a été organisé à Isturitz : cette année une vingtaine d'artisans et producteurs locaux étaient présents.
- Enfin pour terminer l'année, le 18 décembre les enfants ont chanté les airs de Noël devant Elixabeherea jusqu'à l'arrivée d'Olentzero. Tout le monde est ensuite descendu à l'ikastola pour admirer 6 petits spectacles présentés par les enfants sur le thème de la magie, et la soirée s'est terminée autour d'un buffet à la salle municipale.

L'ikastola

C'est une école en immersion totale : les enfants apprennent uniquement en langue basque jusqu'en CE1 et le français est intégré progressivement par la suite afin que chaque enfant soit bilingue en CM2.

Le projet d'école porte en particulier sur la communication empathique, le développement de l'autonomie et de la personnalité, le respect de l'environnement (tri des déchets, jardinage, goûter bio,...)

Nous vous l'annonçons d'ores et déjà les portes ouvertes de l'ikastola se tiendront le 11 mars 2017. Entre temps n'hésitez pas à venir visiter notre nouveau site internet : www.arberoaikastola.org

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Joelle Thicoipe : 05.59.25.53.18
- Solange Duhau : 06.83.42.19.83
- Ainara Orbezua : 06.23.46.15.18
- L'ikastola : 05.59.29.76.23

Association des Raconteurs de Pays

Notre association existe grâce à l'engagement et cotisations des conteurs de Pays et, bien sûr à la générosité de nos sympathisants, institutions, communes. Au nom de l'association des Raconteurs de Pays, je tiens à remercier la commune pour la subvention de 76,00 euros qu'elle nous a attribuée en 2016. L'année 2016, a été pour nous, l'occasion de participer à deux événements collectifs sur Saint Martin d'Arberoue :

- Au mois de juin, « L'Arberoue chemins vécus » sur les crêtes de la vallée avec l'association « Basarea »
- Au mois d'août, « Escapade en Arberoue » avec tous les acteurs du village.

En activité depuis une dizaine d'année, les Raconteurs du secteur Arberoue continuent leurs prestations pour faire découvrir la vallée et proposent des visites à thèmes variés aussi bien pour un public local, associatif ou visiteur que scolaire.

Ils ont participé également aux activités périscolaires au sein de l'ikastola et de l'école publique.

Un des projets de développement de l'association, consistait à devenir organisme de formation. La première étape était d'activer une session de formation pour prétendre avoir l'agrément. J'ai le plaisir

de vous faire savoir que cette session a eu lieu cet automne dont 7 modules sur 9 se sont déroulés à Saint Martin d'Arberoue.

De nouveaux Raconteurs de Pays, des Pyrénées Atlantiques, du Gers, des Landes viennent étoffés notre réseau.

Nous faisons appel à vous tous. Si vous vous situez dans un ou plusieurs des cas suivants.

Vous souhaitez :

- Apporter votre témoignage d'habitant quelque soit le sujet, pour alimenter nos prestations. Elles refléteraient encore mieux votre vie, votre territoire, votre savoir-faire, votre culture, votre histoire...
- Être informé pour vos sorties, sur les prestations des Raconteurs de Pays sur tout le département ou hors département 64,
- Devenir l'un de nos publics privilégiés (particuliers, écoles, professionnels, associations,...) pour recevoir régulièrement le programme des sorties et événements de l'association,
- Être membre du jury (représentant le public) lors de la prestation d'intégration d'un nouveau Raconteur de Pays,
- Nous aider, nous soutenir financièrement
- Devenir personne ressource, intervenant ou devenir partenaire en mettant une ou plusieurs de vos compétences à notre disposition.
- Participer à une formation complète ou à un module
- Devenir Raconteur de Pays

N'hésitez pas à nous consulter :

Site : www.raconteursdepays.com

Mail : asso@raconteursdepays.com



Secrétariat : Marie Luce Garat - Saint Martin d'Arberoue – 06 75 86 99 08 - 06 61 43 60 40

Tous les Raconteurs de Pays se joignent à moi pour souhaiter à tous les « Donamartiritar » nos meilleurs vœux pour l'année 2017. URTE BERRI ON DENERI !

Ne doutant pas que cette année encore sera l'occasion de nouveaux partenariats avec la commune et ses habitants, nous vous en remercions par avance, veuillez accepter, Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

Marie Luce GARAT, Présidente de l'Association des Raconteurs de Pays des Pyrénées-Atlantiques

Bibliothèque

Nous avons démarré le 1er février 2016, nous comptons à ce jour 25 adhérents, 3000 livres grâce à de généreux donateurs, beaucoup de livres d'enfants.

Nous avons également des livres en basque, espagnol et en anglais.

Nous avons beaucoup d'enfants de l'école de St Martin d'Arberoue, mais nous déplorons de ne pas avoir les plus grands (beaucoup de livres pour eux).

L'école de ST MARTIN D'ARBEROUE a promis de faire un projet scolaire à la rentrée autour du livre et de la lecture, nous irons également voir l'école de ST ESTEBEN.

Pour les personnes qui ne peuvent lire, nous avons des enregistrements, il suffit d'écouter !

Nous tenons à remercier la mairie, pour les étagères, les étiquettes, l'échelle, et pour les locaux mis à notre disposition gratuitement.

Actuellement nous ouvrons le lundi de 15h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h

RAPPORT FINANCIER

| | | |
|----------------|------------------------------------|---------------|
| Recettes | | 125.00 € |
| Dépenses | porte ouverte fac t. Inter le 19/3 | 32.80€ |
| | Tampon Dulong le 28/01 | 3.80€ |
| | Inter scotch/feuilles 4/12 | 4.48€ |
| | Dulong fournitures 16/11 | 32.25€ |
| | Dulong étiquettes 1/12 | 18.40€ |
| Total dépenses | | 91.63€ |
| | Bénéfice : | 33.27€ |

Les responsables Josiane, Jacqueline, Dominique, Jean Michel, et Mado

A.C.C.A. St Martin d'Arberoue

Informations et techniques pour la destruction de nuisibles (renards, fouines, ragondins, etc....)

1. Destruction par piégeage :

Sous l'influence du code de l'environnement, l'activité de piégeage est juridiquement très réglementé et oblige tout piégeur à :

- Avoir suivi une formation
- Etre agréé par le Préfet
- Obtenir avant la pose de tout type de piège, une déclaration de dégât ainsi qu'une autorisation du droit de destruction signée par le propriétaire ou fermier des terrains où seront tendus les pièges.

2. Garde de la société de chasse.

Les gardes sont autorisés à détruire « à tir » de jour seulement les espèces classées nuisibles sur les terrains pour lesquels ils sont commissionnés.

Aujourd'hui, il est prouvé que les meilleurs résultats sont obtenus avec le piégeage. L'A.C.C.A. invite donc les personnes intéressées à participer à une formation pour être agréée « piégeur ».

L'A.C.C.A. prendra en charge les formalités nécessaires.

Erberuako Dantzariak

L'association « Erberuako dantzariak » poursuit son activité.

2 groupes ont pu être recréés cette année : un groupe de débutants (5/6 ans) et un second groupe

Pour les plus grands.

Le nombre d'enfants, un peu restreint l'an dernier, nous a tout de même permis de participer au Dantzari Ttiki (qui avait lieu à St-Jean de Luz) , rendez-vous annuel du mois de Mai que tous nos petits danseurs attendent avec impatience, et lors duquel ils présentent les danses apprises durant l'année.

Avec un plus grand effectif cette année, il nous sera certainement plus facile de proposer des petites représentations si l'occasion se présente (fêtes de village ou autre.....)

Urte berri on !

Denek Bat :

Présentation du club

L'association Denek-Bat est un club de pelote basque regroupant les joueurs de pelote des villages d'Armendarits, Hélette, Iholdy, Lantabat, Méharin, Saint Martin d' Arberoue et Saint-Esteben.

A ce jour, Denek bat comptabilise 221 licenciés à main nue masculine et paleta gomme féminine évoluant sur les différentes installations sportives (trinquet, mur à gauche, fronton) du Pays Basque et des Landes.

Chaque année, le club est fier des résultats sportifs; en effet, les joueurs de Denek-Bat offrent de très beaux résultats dans les différents championnats. Les derniers en date pour cette année 2016 étant des équipes, championnes de France et pays basque en place libre, trinquet et mur à gauche toutes catégories confondues.

Les effectifs au sein de l'école de pelote ne cessent d'évoluer depuis quelques années et l'excellent travail de nos entraîneurs et éducateurs font que l'association Denek-Bat est très largement représentée sur les canchas du Pays-Basque, du Béarn et des Landes, comme en attestent les derniers résultats.

Toute l'actualité est à suivre sur le site internet du club,

www.denek-bat-pilotan.fr

Vous pouvez aussi contacter un responsable au 06.08.95.94.23.

